

Journées de supervision Second semestre 2019 Belgique



Jeudi 29 août
Lundi 7 octobre

Ces journées sont l'occasion de porter notre attention sur notre pratique de thérapeute.

Lorsque nous exerçons cette belle activité de thérapeute, il est utile et nécessaire de se faire superviser régulièrement, afin d'assurer le mieux possible la sécurité de notre travail, tant pour nos clients que pour nous-même.

Lors de ces journées, nous explorerons votre pratique suivant différents axes et questionnements : pratique et techniques, éthique, théorie, phénomène de transfert et contre-transfert... Elles seront aussi l'occasion de partager vos expériences et interrogations avec vos collègues.

J'ai à cœur de travailler avec des personnes motivées, en recherche d'apprentissages et de partages, dans un esprit de collaboration et de respect mutuel.

La supervision que je donne peut entrer en ligne de compte pour le processus de certification IFS.

Le nombre de places est limité. En fonction du nombre de participants et/ou pour enrichir les apports, je peux me faire seconder par un(e) collègue expérimenté(e).



Vinciane van Outryve

Thérapeute certifiée IFS

Formatrice et superviseuse

formée à la thérapie IFS relationnelle (couple...)
à la thérapie IFS pour enfants et adolescents

Journées de supervision second semestre 2019

Belgique

Informations pratiques

Dates : Jeudi 29 août
Lundi 7 octobre

Horaire : 9h30-18h00
Accueil à partir de 9h

Lieu : Près du Lac de Genval

Restauration : vous apportez votre pique-nique, nous prévoyons les collations, les boissons et un potage pour le repas.

Prix : 100 €

Bulletin d'Inscription

Nom : Prénom :
Rue et N°: Code postal et ville :
Téléphone : Adresse mail :
Date de naissance :
Nom virement ou chèque, si différent :

Je souhaite m'inscrire aux journées de supervision suivantes :

- jeudi 29 août
 lundi 7 octobre

Je fais un **virement de 50€ d'acompte** sur le compte
Français : IBAN FR76 3002 7172 5200 0203 3500 106 - BIC CMCIFRPP
Ou Belge : IBAN BE91 7320 2485 3976 - BIC CREGBEBB

Avec en communication votre nom, Supervision et la date choisie

ou je joins un **chèque de 50 € d'acompte**, à l'ordre de Vinciane van Outryve, à envoyer à Vinciane van Outryve, Rue les Brûlés 6, B-1421 OPHAIN, Belgique.
Ce chèque ne sera pas encaissé avant le début du module.

Le solde de 50 € est à payer par le même moyen une semaine avant la journée de supervision.

Conditions de confirmation et d'annulation :

La journée sera confirmée dès que le nombre minimum de participants est atteint et au plus tard un mois à l'avance.

Désistement dans un délai de 15 jours après la confirmation de la journée : l'acompte est remboursé pour moitié.

Désistement moins d'un mois avant la journée : l'acompte est dû et n'est pas remboursé.

Désistement moins de 15 jours avant la journée : la journée est due.

Les sommes versées sont intégralement remboursées si la journée est annulée.

Signature